

# Préparation au diplôme d'Etat de médiateur familial

## Contact

Responsables pédagogiques :

**Anne Bouteille** : anne.bouteille@accalmie.fr

**Isabelle Pasquier** : pasquier.magnusson@gmail.com

**Sophie Rozez** : srozez@parisnanterre.fr

Responsable administrative de la formation continue :

**Mme ARMOUDON Nicole**

Bât.F - Bureau F101 C

Fermeture : vendredi après midi

n.armoudon@parisnanterre.fr

01 40 97 77 90

Pour toutes questions ou demande d'information, merci d'écrire à l'adresse suivante :

[demf@liste.parisnanterre.fr](mailto:demf@liste.parisnanterre.fr)

## Présentation

Le décret n° 2003-1166 du 2 décembre 2003 a créé un Diplôme d'État de Médiateur Familial délivré par le Préfet de Région, sous la responsabilité pédagogique de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale. Les modalités d'organisation de la formation sont aménagées par un arrêté du 12 février 2004. L'UFR DSP de Université Paris Nanterre est agréé pour délivrer l'enseignement qui conduit à l'obtention du Diplôme d'État (agrément n° 2004-979 en date du 8 décembre 2004) et assure, en collaboration avec l'Association Père-Mère-Enfant-Formation, la préparation à ce diplôme. Le médiateur familial est un professionnel qui permet aux familles qui connaissent un conflit de sortir de l'impasse en élaborant elles-mêmes leurs solutions. Il met à la disposition des participants les outils propres à dédramatiser la situation, à renouer le dialogue et à restaurer chacun dans la maîtrise de son devenir.

## Informations pratiques

La période de candidature est ouverte pour la promotion 2018. La rentrée est prévue en janvier 2018.

Télécharger ici [la plaquette d'information](#) et [le dossier de candidature](#)

Mis à jour le 30 septembre 2017

<http://ufr-dsp.parisnanterre.fr/preparation-au-diplome-d-etat-de-mediateur-familial-716913.kjsp?RH=147463846718>